

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 19 avril 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Walid BEN SALAH et M. Nouredine HAJJI.

Bilan consolidé Arrêté au 31 Décembre 2022 (Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Actif				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	95 996	242 692
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	141 904	92 841
AC3	Créances sur la clientèle	(3)	6 377 260	5 949 532
AC4	Portefeuille-titres commercial	(4)	93 236	28 870
AC5	Portefeuille d'investissement	(5)	371 385	345 573
AC6	Valeurs immobilisées	(7)	67 629	65 785
AC7	Autres actifs	(8)	67 611	58 638
	Actif d'impôt différé	(9)	37 618	37 652
	Titres mis en équivalence	(6)	7 284	5 807
	Total Actifs		7 259 923	6 827 390
Passif				
PA1	Banque Centrale et CCP	(10)	-	5
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(11)	5 800	67 623
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(12)	5 885 608	5 420 565
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(13)	252 962	329 416
PA5	Autres passifs	(14)	222 431	226 947
	Impôt différé Passif		18	25
	Total Passifs		6 366 819	6 044 581
	Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		2 783	2 668
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		327	116
	Intérêts Minoritaires		3 110	2 784
Capitaux propres				
CP1	Capital		172 800	172 800
CP2	Réserves		546 234	484 217
CP5	Résultats reportés		38 421	40 226
	Résultats reportés hors modifications comptables		38 421	40 226
CP6	Résultat de l'exercice		132 539	82 782
	Total capitaux propres	(15)	889 994	780 025
	Total capitaux propres et passifs		7 259 923	6 827 390

Etat des engagements hors bilan consolidé
Arrêté au 31 Décembre 2022
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Passifs éventuels				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	(16)	695 894	629 385
HB2	Crédits documentaires	(17)	397 751	391 535
Total des passifs éventuels			1 093 645	1 020 920
Engagements donnés				
HB4	Engagements de financements donnés	(18)	185 365	217 138
HB5	Engagements sur titres		7 350	7 350
Total des engagements donnés			192 715	224 488
Engagements reçus				
HB7	Garanties reçues	(19)	2 392 032	2 000 200
Total des engagements reçus			2 392 032	2 000 200

Etat de résultat consolidé
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2022
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2022	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(20)	540 851	489 193
PR2	Commissions (en produits)	(21)	159 079	148 480
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(22)	37 241	26 493
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(23)	26 957	23 274
Total des produits d'exploitation bancaire			764 128	687 440
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(24)	(263 821)	(236 692)
CH2	Commissions encourues	(25)	(7 061)	(6 333)
Total charges d'exploitation bancaire			(270 882)	(243 025)
Produit net bancaire			493 246	444 415
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(26)	(35 515)	(43 872)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(27)	(93)	99
PR7	Autres produits d'exploitation		222	217
CH6	Frais de personnel	(28)	(175 339)	(177 938)
CH7	Charges générales d'exploitation	(29)	(54 640)	(50 309)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 646)	(12 581)
Résultat d'exploitation			215 235	160 031
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		476	(323)
	Quote part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		(63)	(1 354)
CH11	Impôt sur les bénéfices	(30)	(82 783)	(65 505)
Résultat des activités ordinaires			132 865	92 849
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	(9 951)
Part de résultat revenant aux minoritaires			326	116
Résultat net du groupe			132 539	82 782
Résultat net après modifications comptables			132 539	82 782
Résultat par action (en DT)		(31)	3,835	2,395

Etat de flux de trésorerie consolidé
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2022
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2022	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
Flux d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	729 552	671 765
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(272 035)	(245 173)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès des établissements bancaires	(1)	(3 080)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	(4 500)	(8 500)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(437 457)	(171 578)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	463 692	302 427
Titres de placement	(64 568)	7 322
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	(204 396)	(206 831)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(31 722)	14 628
Impôt sur les bénéfices	(81 561)	(41 210)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	97 003	319 772
Flux d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	10 313	7 725
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(26 223)	(99 892)
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(14 458)	(21 684)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(30 368)	(113 851)
Flux de financement		
Emission / Remboursement d'emprunts	(85 119)	(43 305)
Augmentation / diminution ressources spéciales	838	(18)
Dividendes et autres distributions	(24 207)	(24 194)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(106 948)	(67 517)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(40 314)	138 403
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	259 611	121 208
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	(32)	259 611

Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale NCT 1 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04, n° 2001-12, n°2012-09 et n°2013-21."

2- Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 Décembre 2022.

3- Base de mesure

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4- Périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- La société mère : UIB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif.
- Entreprises associées : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce une influence notable.

Méthode de consolidation

- L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB.

- La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence

notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Société	Secteur	% de contrôle	Nature	méthode de consolidation	% d'intérêt	Pays de résidence
Union Internationale de Banques	Financier	100,00%	Mère	Intégration globale	100,00%	Tunisie
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration globale	99,97%	Tunisie
UIB Finance	Financier	99,92%	Filiale	Intégration globale	99,92%	Tunisie
Internationale SICAR	Financier	34,00%	Filiale	Intégration globale	34,00%	Tunisie
UIB Assurances	Assurance	49,00%	Entreprise Associée	Mise en équivalence	49,00%	Tunisie

La SICAR est consolidée selon la méthode d'intégration globale car la banque a un contrôle exclusif de cette filiale et dirige les politiques financières et opérationnelles de la SICAR. Le directeur général de la SICAR est du personnel de l'UIB.

Par ailleurs, la banque dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration qui est présidé par un personnel de l'UIB.

L'UIB Assurances est consolidé selon la méthode de mise en équivalence car la banque a une influence notable sur cette entreprise associée. Le capital de l'UIB Assurances est détenu par la société "SOGECAP" à concurrence de 51%.

5- Principes comptables de présentation et d'évaluation

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « **actifs courants** » (classe A) ou parmi les « **actifs nécessitant un suivi particulier** » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2022, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

5.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;

- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

5.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux évènements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;

- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application de la circulaire de la BCT n°2012-20 du 6 décembre 2012 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2023-02 du 24 Février 2023.

Ainsi, le stock de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 89.582 KTND au 31 décembre 2022.

5.3 Traitement des intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

5.4 Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 548 511 KTND au 31/12/2022 contre 587 219 KTND au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	334 083	380 259
Provision/Décote de Garantie	72 264	72 467
Provision pour risques de contrepartie hors bilan douteux	5 326	5 761
Provision Hors Bilan/Décote de Garantie	156	156
Provisions à caractère générale dite collective	89 582	83 056
Provision pour dépréciation de titres	5 290	5 289
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	6 235	6 142
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	384	370
Provision pour passifs et charges	35 191	33 719
Total	548 511	587 219

5.5- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant pas droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%,25% et 33.33%
Logiciel	10% 20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

5.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 Décembre 2022 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidées avec la méthode d'intégration globale.

6.3 Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

7.2 Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ;

- Les commissions entre sociétés du Groupe ;
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB

**Notes aux états financiers arrêtés au
31 Décembre 2022**

Chiffres présentés en milliers de dinars

Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2022 un solde de 95 996 KTND contre 242 693 KTND au 31/12/2021. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Banque Centrale comptes ordinaires	40 785	194 032
Caisse espèces en dinars	22 539	24 418
Alimentation GAB	11 761	13 895
Remise des fonds à IBS	19 253	8 468
Caisse espèces en devises	1 617	1 723
Espèces en route	218	273
CCP et TGT comptes ordinaires	14	14
Sous total	96 187	242 823
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(191)	(131)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	95 996	242 692

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 141 904 KTND au 31/12/2022 contre 92 841 KTND au 31/12/2021 et se détaille comme suit:

	31/12/2022	31/12/2021
Placement dinars chez la BCT	10 000	6 000
Placements chez les correspondants étrangers	44 504	-
Placements chez les correspondants locaux	-	35 000
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	18 920	4 562
Autres concours	4 023	2 886
Placement devises chez la BCT	51 806	35 919
Créances sur autres établissements financiers	13 000	8 500
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	(320)	-
Sous total	141 933	92 867
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(29)	(26)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	141 904	92 841

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2022 un solde de 6 377 260 KTND contre 5 949 532 KTND au 31/12/2021, soit une variation de 427 728 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires débiteurs	427 399	379 349
Autres concours à la clientèle	6 632 540	6 311 489
Crédits sur ressources spéciales	75 252	60 778
Sous total	7 135 191	6 751 616
Agios et intérêts réservés	(262 002)	(266 303)
Provisions sur créances douteuses	(334 083)	(380 258)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(72 264)	(72 467)
Provisions à caractère générale dite collective	(89 582)	(83 056)
Total Créances sur la clientèle	6 377 260	5 949 532

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Provisions sur créances douteuses	(334 083)	(380 258)
Provisions sur décotes de garanties	(72 264)	(72 467)

Total Provisions risque de contrepartie	(406 347)	(452 725)
Provisions à caractère générale dite collective	(89 582)	(83 056)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(495 929)	(535 781)
Agios sur comptes non mouvementés	(187 143)	(192 832)
Intérêts réservés sur consolidations	(8 863)	(8 903)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(7 533)	(6 289)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(44 702)	(43 974)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(1 341)	(1 314)
Commissions réservées sur cautions dinars	(9)	(9)
Autres commissions réservées	(12 412)	(12 982)
Total agios et intérêts réservés	(262 003)	(266 303)
Total Agios et provisions sur clientèle	(757 932)	(802 084)

Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente au 31/12/2022 un solde de 93 236 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Titres de placements		
Bons de trésors à court terme	75 000	-
Créances rattachées	(634)	-
Autres placements	18 870	28 870
Autres placements	93 236	28 870

Les titre de placement sont répartis comme suit:

	31/12/2022	31/12/2021
Bons de trésors à court terme	75 000	-
TITRE DICK	-	10 000
TITRE GREEN LABEL OIL	4 500	4 500
TITRE SAOUF	6 370	6 370
TITRE BBM	8 000	8 000
Total Portefeuille-titres commercial	93 870	28 870

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à 371 385 KTND contre 345 573 KTND au 31/12/2021. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	31/12/2022	31/12/2021
Titres d'investissement	321 739	304 350
Titres de participations	61 171	52 654
Sous total	382 910	357 004
Provisions pour dépréciation titres	(5 290)	(5 289)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR - Titres d'investissement	(6 235)	(6 142)
Total Portefeuille d'investissement	371 385	345 573

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Placement Fonds SICAR	18 900	15 151
Bons de trésor et assimilables (BTA)	215 658	236 658
Emprunt national	60 000	30 000
Emprunts obligataires	25 690	22 690
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 283	1 275
Créances rattachées sur BTA	(3 148)	(3 859)
Créances rattachées sur emprunt national	1 800	1 061
Créances rattachées sur emprunts obligataires	1 556	1 374
Total Titres d'investissement	321 739	304 350

Note 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « Titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'UIB dans l'actif net de la société UIB Assurances et qui accuse à la date de clôture un solde de 7 284 KTND.

Note 7 : Valeurs immobilisées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à 67 629 KTND contre 65 784 KTND au 31/12/2021. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	V. Brute au	Acquis	Cessions	Reclassement	V. Brute au	Amort.	VCN au
	31/12/2021				31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022
Logiciels informatiques	34 296	3 640	-	3 265	41 201	(23 369)	17 832
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	(7 384)	-	2 408	(2 408)	-
Autre matériel informatique	38 037	2 377	(3 527)	391	37 278	(30 619)	6 659
Immeubles d'exploitation	18 304	-	-	2 534	20 838	(6 268)	14 570
Immeubles hors exploitation	806	-	(171)	-	635	(328)	307
Agencement aménagement installation	61 700	2 233	(75)	908	64 766	(48 000)	16 766
Terrains	3 525	-	-	(2 534)	991	-	991
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(263)	14
Matériel roulant	4 288	660	(72)	-	4 876	(3 707)	1 169
Matériel et mobilier de bureau	15 098	1 112	(7 712)	-	8 498	(5 149)	3 349
Equipements logements de fonction	108	-	(107)	-	1	(1)	-
Immobilisations incorporelles en cours	4 156	2 453	-	(3 146)	3 463	-	3 463
Immobilisations corporelles en cours	1 458	2 030	-	(1 418)	2 070	-	2 070
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	(18)	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	33	6	-	-	39	-	39
Immobilisations hors exploitation	372	-	-	-	372	(44)	328
TOTAL	192 340	14 511	(19 066)	-	187 785	(120 156)	67 629

	Amort. Cumulé					Amort. Cumulé
	31/12/2021	Dotation	Reprise	Sortie	Reclassement	31/12/2022
Logiciels informatiques	(19 719)	(3 664)	14	-	-	(23 369)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	7 384	-	-	(2 408)
Autre matériel informatique	(31 057)	(3 085)	3 527	-	-	(30 615)
Immeubles d'exploitation	(5 717)	(547)	-	-	-	(6 264)
Immeubles hors exploitation	(317)	(10)	-	-	-	(327)
Agencement aménagement installation	(44 148)	(3 916)	65	-	-	(47 999)
Fonds de commerce	(258)	(5)	-	-	-	(263)
Matériel roulant	(3 116)	(656)	15	54	-	(3 703)
Matériel et mobilier de bureau	(12 300)	(504)	7 659	-	-	(5 145)
Equipements logements de fonction	(107)	-	106	-	-	(1)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	-	(18)
Immobilisations hors exploitation	(7)	(37)	-	-	-	(44)
TOTAL	(126 556)	(12 424)	18 770	54	-	(120 156)

Note 8 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 67 611 KTND au 31/12/2022 contre 58 638 KTND au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Action en défense	3 227	4 369
Divers autres actifs	18 220	7 510
Comptes d'attente et de régularisation actifs	17 779	17 958
Etat impôts et taxes	1 295	1 390
Crédits aux personnels	23 850	24 221
Créances prises en charge par l'Etat	2 619	2 619
SG-Débit à régulariser	785	785
Sous total Autres actifs	67 775	58 852
Provisions sur autres actifs	(164)	(214)
Total Autres actifs	67 611	58 638

Note 9 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2022, 37 618 KTND contre 37 652 KTND au 31/12/2021. Il porte principalement sur le solde de l'actif d'impôt généré par la provision portant sur la décote de garantie affectée sur les capitaux propres d'ouverture de 2013 et non déduites fiscalement.

Notes sur les postes du passif

Note 10 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours de la rubrique banque centrale de Tunisie & CCP présente un solde de nul au 31/12/2022

	31/12/2022	31/12/2021
Banque Centrale comptes ordinaires passif	-	5
Total Banque Centrale et CCP	-	5

Note 11 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2022 à 5 800 KTND contre 67 623 KTND au 31/12/2021 se détaillant comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	5 748	67 382
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	52	241
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5 800	67 623

Note 12 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 5 885 608 KTND au 31/12/2022 contre 5 420 565 KTND au 31/12/2021. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts à vue	1 611 777	1 576 141
Comptes d'épargne	2 137 071	1 958 763
Comptes à terme et bons de caisse	1 850 593	1 662 261
Fonds gérés pour compte	13 224	13 358
Certificats de dépôts	109 402	102 422
Autres dépôts et avoirs	163 541	107 620
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	5 885 608	5 420 565

Note 13 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 252 962 KTND au 31/12/2022 contre 329 416 KTND au 31/12/2021 ; il se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires	45 698	73 180
Emprunts subordonnés	40 000	40 000
Ressources spéciales	27 228	26 398
Dette rattachée ressources spéciales	3 018	4 817
Emprunt en devises	137 018	185 021
Total Emprunts et ressources spéciales	252 962	329 416

Note 14 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 222 431 KTND au 31/12/2022 contre 226 947 KTND au 31/12/2021; il se détaille comme suit:

	31/12/2022	31/12/2021
Provision pour passifs et charges *	35 191	33 719
Provision sur engagement hors bilan	5 326	5 761
Sommes dues au personnel	34 995	33 170
Charges provisionnées pour congé à payer	7 223	5 839
Cotisation CNSS	9 554	7 462
Provision sur chèques certifiés	12 336	14 379
Saisies arrêts clients	12 008	10 061
Fournisseurs factures à payer	2 840	3 122
Comptes d'attente et de régularisation passif	34 728	38 862
Valeurs exigibles après encaissement	23 733	33 453
Etat impôts et taxes	44 497	41 119
Total Autres passifs	222 431	226 947

(*) La banque a fait l'objet d'un contrôle social au titre de la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021, dont les résultats ont été notifiés le 23 janvier 2023, réclamant à la banque un complément de cotisations sociales de 7 400 KTND, dont 2 065 KTND de pénalités.

Faisant suite à ce redressement, la banque a contesté certains chefs de redressement évoqués par les services de contrôle de la CNSS.

Ainsi, une provision pour risques s'élevant à 2 275 KTND a été constituée, à ce titre, au 31 décembre 2022.

Notes sur les capitaux propres

Note 15 : Capitaux Propres

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2022 s'élèvent à 889 994 KTND au 31 Décembre 2022 contre 780 025 KTND au 31 Décembre 2021, soit une variation 109 968 KTND.

	Capital social	Résultats reportés	Réserves légales	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Total des CP avant Résultat	Résultat de la période	Total des CP
Situation à l'ouverture de l'exercice 2021	172 800	140 544	17 280	284 331	16 385	24 800	656 140	65 171	721 311
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	(76 126)	-	140 297	1 000	-	65 171	(65 171)	(0)
Distribution de dividendes	-	(24 192)	-	(2)	-	-	(24 194)	-	(24 194)
Autres Reclassements	-	-	-	(8)	135	-	126	-	126
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	82 782	82 782
Situation à l'ouverture de l'exercice 2022	172 800	40 226	17 280	424 618	17 520	24 800	697 243	82 782	780 025
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	22 387	-	59 395	1 000	-	82 782	(82 782)	-
Distribution de dividendes	-	(24 192)	-	-	-	-	(24 192)	-	(24 192)
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	132 539	132 539
Changement de méthodes comptables(*)	-	-	-	1 525	-	-	1 525	-	1 525
Reclassement / Fonds social	-	-	-	6	90	-	96	-	96
Situation à la clôture de l'exercice 2022	172 800	38 421	17 280	485 544	18 610	24 800	757 454	132 539	889 994

(*) Impact de la modification comptable effectuée par la filiale « UIB Assurance » portant sur la constatation des frais préliminaires en charges à répartir de l'exercice 2021 au lieu en charges d'exploitation.

Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 16 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 695 894 KTND au 31/12/2022 contre 629 385 KTND au 31/12/2021. Le solde de ce poste se détaille comme suit:

	31/12/2022	31/12/2021
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	424 138	399 693
Avals donnés en devises	28 848	19 996
Cautions émises en faveur de la clientèle	234 063	203 064
Avals donnés en dinars	8 845	6 632
Total Cautions, avals et autres garanties données	695 894	629 385

Note 17: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 397 751 KTND au 31/12/2022 contre 391 535 KTND au 31/12/2021. Le solde se détaille ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Ouverture de Credoc import confirmé	300 685	305 318
Ouverture Credoc import non confirmé	95 837	85 468
Sous total Credoc import	396 522	390 786
Confirmation de Credoc export	611	586
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	618	163
Sous total Credoc export	1 229	749
Total Crédits documentaires	397 751	391 535

Note 18 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 185 365 KTND au 31/12/2022 contre 217 138 KTND au 31/12/2021.

	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de financements donnés aux clientèles	185 365	217 138
Total Engagements de financements donnés	185 365	217 138

Note 19 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 2 392 032 KTND au 31/12/2022 contre 2 000 200 KTND au 31/12/2021 et se détaillent comme suit:

	31/12/2022	31/12/2021
Garanties reçues de l'Etat	125 185	119 916
Garanties reçues des autres établissements de crédit	642 962	582 379
Compagnies d'assurance	240	1 015
Garanties reçues de la clientèle	1 607 347	1 284 837
Garantie ARIZ	16 298	12 053
Total Garanties reçues	2 392 032	2 000 200

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 642 962 KTND au 31/12/2022 contre 582 379 KTND au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	424 138	399 692
Garanties données par la Société Générale	18	18
Garanties reçues des correspondants étrangers	154 464	67 262
Confirmation banque Credoc export	1 230	749
Garanties reçues des correspondants locaux	63 112	114 658
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	642 962	582 379

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 125 185 KTND au 31/12/2022 contre 119 916 KTND au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Autres garanties reçues de l'Etat	47 406	36 990
SOTUGAR	58 607	62 657
FNG et FOPRODI	19 172	20 269
Total Garanties reçues de l'Etat	125 185	119 916

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Achat au comptant	31 664	14 240
Vente au comptant	30 763	14 085

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre 2022 comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Achat à terme	71 479	177 067
Vente à terme	69 389	172 280

Les opérations de changes à terme sont contractées à des fins de couverture dûment ordonnées par la clientèle et ayant un sous-jacent une opération commerciale.

Notes sur l'état de résultat

Note 20 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 540 851 KTND au 31/12/2022 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Opérations avec les étab. Bancaires et financiers	6 768	8 963
Opérations avec la clientèle	515 909	461 996
Autres intérêts et revenus assimilés	18 174	18 234
Total Intérêts et revenus assimilés	540 851	489 193

Note 21 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 159 079 KTND au 31/12/2022 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Commissions sur comptes	32 827	29 034
Commissions sur opérations de caisse	2 195	1 844
Commissions sur crédits	49 599	47 238
Commissions sur monétique banque à distance	37 597	36 696
Autres commissions	11 265	10 510
Commissions sur moyens de paiement	13 598	11 127
Autres produits sur services financiers	11 998	12 031
Total Commissions (en produits)	159 079	148 480

Note 22 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 37 241 KTND au 31/12/2022 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Gain net sur titres de transaction	11	-
Gain net sur titres de placement	4 891	1 238
Gain net sur opérations de change	32 339	25 255
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	37 241	26 493

Note 23 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 26 957 KTND au 31/12/2022 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Intérêts sur autres titres d'investissement	2 846	3 204
Intérêts sur obligations	53	66
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 477	623
Intérêts sur bons de trésor assimilables	18 486	17 110
Intérêts sur emprunt national	3 493	1 393
Revenus titres d'investissement SICAR	602	878
Total Revenus du portefeuille d'investissement	26 957	23 274

Note 24 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 263 821 KTND au 31/12/2022 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Opérations avec la clientèle	242 214	211 572
Emprunts et ressources spéciales	18 292	22 325
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 567	2 430
Autres intérêts et charges	748	365
Total Intérêts courus et charges assimilées	263 821	236 692

Note 25 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 7 061 KTND au 31/12/2022 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Commissions monétiques	5 485	4 371
Redevances et prestations	357	255
Autres commissions	280	990
Rémunération du fonds géré SICAR	218	68
Frais de confection carnet de chèques	147	103
Frais télégrammes télex	230	160
Règlement télécom SMS Banking	344	386
Total Commissions encourues	7 061	6 333

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 35 515 KTND au 31/12/2022 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Cout net du risque clientèle	33 356	45 210
Cout net du risque divers	2 159	(1 338)
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	35 515	43 872

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Coût net du risque clientèle	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Dotations aux provisions collectives	6 526	21 559
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	42 021	40 245
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(13 268)	(13 187)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(199)	(1 330)
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	547	373
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(839)	(885)
Pertes non couvertes de contrepartie	817	541
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	(143)	-
Pertes couvertes de contrepartie	904	6 932
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(904)	(6 445)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	-	(487)
Reprises sur agios réservés sur créances passées par pertes	(3 853)	(1 576)
Pertes couvertes sur agios réservés sur créances passées par pertes	3 853	1 576
Reprises sur agios réservés sur créances radiées	8 905	-
Pertes couvertes sur agios réservés sur créances radiées	(8 905)	-
Pertes couvertes sur agios réservés sur créances cédées	(5 653)	-
Reprises sur agios réservés sur créances cédées	5 653	-
Recouvrement sur créances passées par perte	(93)	(2)
Reprise de provision suite aux recouvrements de créances chez l'IRC	(2 013)	(2 104)
Total Cout net du risque clientèle	33 356	45 210

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 765	291
Reprises sur provisions pour risques et charges	(1 951)	(8 123)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(119)	(334)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	261	244
Perte sur éléments hors exploitation	1 896	7 201
Gain sur éléments hors exploitation	(829)	(752)
Perte sur autres éléments d'exploitation	136	135
Total Cout net du risque divers	2 159	(1 338)

Note 27 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent -93 KTND au 31/12/2022 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(104)	(89)
Plus-value cession titres d'investissement	(57)	(222)
Reprise de provisions sur titres de participation	68	224
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	-	186
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(93)	99

Note 28: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 175 339 KTND au 31/12/2022 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Rémunération du personnel	132 897	122 608
Charges sociales	34 623	30 463
Autres charges de personnel	7 074	7 080
Dotation au provision sur indemnité fin de carrière(*)	745	17 787
Total Frais de personnel	175 339	177 938

(*) L'IFC est estimée au 31 décembre 2022 sur la base des nouveaux paramètres de calcul issus de l'accord de place signé le 26 juillet 2021.

Note 29 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 54 640 KTND au 31/12/2022 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Travaux fournitures et services extérieurs	34 278	32 793
Frais divers de gestion	20 362	17 516
Total Charges générales d'exploitation	54 640	50 309

Les travaux et services extérieurs totalisent 34 278 KTND au 31/12/2022 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Loyers commerciaux	4 729	4 454
Maintenance logiciel informatique	4 880	4 696
Autres services extérieurs	994	947
Assurance globale banque	854	791
Entretien et nettoyage immeubles	792	704
Honoraires commissaires aux comptes	744	558
Maintenance matériel informatique	1 404	1 466
Loyer personnel logements de fonction	290	329
Assurance immeubles et voitures	516	482
Gardiennage et surveillance	1 191	1 560
Frais judiciaires	441	403
Rémunération d'intermédiaires	1 453	1 180
honoraires service assistance Société Générale	-	(5)
Sous-traitance archives	153	156
Sous- traitance informatique	25	28
Entretien et réparation divers	794	610
Fond de garantie de dépôts bancaire	15 018	14 434
Total Travaux fournitures et services extérieurs	34 278	32 793

Note 30 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 82 783 KTND se détaillant ainsi:

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Impôt courant	82 511	67 932
Impôt différé	272	(2 427)
Total	82 783	65 505

Note 31 : Résultat par Action

Le résultat par action au 31/12/2022, est de 3,835 DT.

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Résultat de la période	132 539	82 782
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000
Résultat par action en DT	3,835	2,395

Le résultat par action ainsi déterminé 2022 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 32 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2022 un solde de 219 297 KTND contre 259 611 KTND au 31/12/2021 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	96 188	242 825
Créances sur les établissements bancaires et financiers	128 909	84 359
Emprunts auprès de la banque centrale	-	(6)
Dépôts des établissements bancaires	(5 748)	(67 326)
Dépôts des établissements financiers	(52)	(241)
Total	219 297	259 611

En application du paragraphe 27 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires "Constituent des équivalents de liquidités ... les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Payables dans un délai inférieur à 3 mois à partir de leur octroi en sont déduits.

Note 33: Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers de la banque sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 16 mars 2023.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

**Mesdames et Messieurs les actionnaires,
de l'Union Internationale de Banques « UIB »,**

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 avril 2021, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, arrêtés par le Conseil d'Administration du 16 Mars 2023, font ressortir des capitaux propres positifs de 889 994 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe, s'élevant à 132 539 KTND.

À notre avis, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section

« Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Prise en compte parmi les produits des intérêts, commissions et agios

Point clé de l'audit :

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisées en produits par le groupe s'élèvent, au 31 décembre 2022, à 699 930 KTND et représentent 92% du total des produits d'exploitation bancaire.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total produits du groupe.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à ce qui suit :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance et de constatation des revenus.
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés.
- Des revues analytiques détaillées des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et la réglementation y afférente caractère.
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés.
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

3.2 Classification des créances et estimation des provisions

Point clé de l'audit :

Comme indiqué dans la note 5.2 « Evaluation des engagements et des provisions y afférentes », le groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31 Décembre 2022, les provisions constituées par le groupe pour couvrir son risque de contrepartie s'élèvent à 501 411 KTND (sur les engagements bilan et hors bilan).

Nous avons jugé ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des montants en jeu, de la complexité du processus de classification qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé et du niveau de jugement requis pour l'évaluation des garanties à retenir.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit du processus de classification, évaluation des engagements et des provisions y afférentes, nos travaux ont consisté notamment à :

- Prendre connaissance de la politique du groupe en matière de couverture des risques de contrepartie et des contrôles mis en place.
- Dérouler des procédures analytiques sur l'évolution des encours des créances et des provisions.

- Apprécier l'adéquation et la pertinence des critères quantitatifs et qualitatifs appliqués par le groupe.
- Vérifier l'application correcte des méthodes de classification à travers la revue d'un échantillon représentatif de créances à la date de clôture.
- Examiner les valeurs de garanties retenues lors du calcul des provisions et apprécier les hypothèses et jugements retenus par le groupe sur la base d'un échantillon représentatif.
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers sur la classification et l'évaluation des engagements et des provisions y afférentes.

4. Paragraphes d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les situations décrites au niveau de :

- La note aux états financiers 5.2.2 « Provisions collectives » qui décrit l'impact du changement de la méthode d'estimation des provisions collectives pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Le changement d'estimation opéré en 2022 est lié à l'ajustement à la fois des taux de provisionnement et des taux de migration en fonction de ceux prévus par la circulaire de la BCT n°2023-02 du 24 février 2023. Il en a résulté une dotation aux provisions collectives au titre de l'exercice 2022 constituée par la société mère « UIB » à hauteur de 6.526 KTND.

- La note aux états financiers 14 « Autres passifs » qui indique que l'UIB a fait l'objet, courant l'exercice 2022, d'un contrôle social au titre de la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021, dont les résultats ont été notifiés le 23 janvier 2023, réclamant à la banque un complément de cotisations sociales de 7 400 KTND, dont 2 065 KTND de pénalités.

Faisant suite à ce redressement, la banque a contesté certains chefs de redressement évoqués par les services de contrôle de la CNSS.

A ce titre, la société mère « UIB » a constitué une provision pour risques de 2 275 KTND au 31 décembre 2022.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de cette situation ne peut pas être estimé de façon précise.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 16 Mars 2023.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données relatives au groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas

adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Nous déterminons parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

Tunis, le 31 mars 2023

Les Commissaires aux comptes

FINOR
Walid BEN SALAH

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI